



Un concours qui n'est ni une loterie ni un tirage au sort

Par **baboufly**, le **27/03/2009** à **10:06**

Bonjour,

un particulier ou une entreprise ont-ils le droit de proposer un jeu concours dont le gagnant serait celui qui trouve la solution à une énigme ?

L'accès à ce jeu serait payant.

Merci de votre aide.